

ÉOLIEN : le Conseil d'État a rejeté les recours contre le parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport

Le Conseil d'État a rejeté les recours de plusieurs associations et des comités des pêches de Normandie et des Hauts-de-France et des communes du littoral contre le projet de parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport [EOLIENNES EN MER DIEPPE LE TREPORT](#) qui sera composé de 62 éoliennes disposées à une quinzaine de kilomètres des côtes. Le Conseil d'État a jugé que « l'ensemble des mesures prévues étaient suffisantes pour garantir le maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle. » dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr